Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Préparation liquide.
Additifs.

Nom commercial : ENGINE CLEANER 300ml - 800653

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : IPONE S.A.
LA MEUNIERE
13480 CABRIES, FRANCE
Tel : +33 (0)4 42 94 05 65
Fax : +33 (0)4 42 94 05 66
info@ipone.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 Société/Organisme : INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)

• Informations additionnelles sur les dangers : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte des Phrases H : : SECTION 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Code de pictogrammes de danger : SGH08

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

• Informations additionnelles sur les dangers : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

• Conseils de prudence

- Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention : P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

- Intervention : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 - NE PAS faire vomir.

- Stockage : P405 - Garder sous clef.

- Considérations relatives à l'élimination : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

• Contient : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes,isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques 30 % et plus d'hydrocarbures aliphatiques ; 5 % ou plus, mais moins de 15 % d'hydrocarbures aromatiques .

2.3. Autres dangers

Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques.	:	> 50 %	-----	918-481-9	-----	01-2119457273-39-XXXX	Xn; R65 R66 --- Asp. Tox 1 (H304) (EUH066)
kérosène (pétrole)	:	5 - 10 %	8008-20-6	232-366-4	649-404-00-4	----	Xn; R22-65 --- Asp. Tox 1 (H304) Acute Tox. 4 (H302)

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.

- Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

- Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre. Pulvérisation d'eau. Sable.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

- sur le sol : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

- sur l'eau : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Manipulation : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.

Durée de stockage : 5 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. :
VME [mg/m3] : 1200
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. :
VME [ppm] : 184
Dipropyleneglycol monomethylether : VME [ppm] : 50
Dipropyleneglycol monomethylether : VME [mg/m3] : 308

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

- **Protection des yeux** : Eviter le contact avec les yeux.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.(EN374)
- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Caractéristique.
• Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
• pH	: Non applicable.
• Point de fusion / Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C]	: 170
Point d'ébullition final [°C]	: 217
• Point d'éclair [°C]	: 62
• Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
• Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
• Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité relative	: 0,79 - 0,8
• Solubilité	: Produit insoluble dans l'eau.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
• Température d'auto-inflammabilité	: > 200
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	: <20 mm2/s
• Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Autres données : Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Etincelles. Chaleur.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

SECTION 2
Voir le Récapitulatif des Risques

- Inhalation : • Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : Rat inhalation CL50 [mg/m3] : (4h) > 4900

- Cutanée : • Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : Rat dermal LD50 [mg/kg] : > 5000

- Ingestion : • Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques. : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000
• Dipropyleneglycol monomethylether : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français : : Tableau RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. Autres informations

Texte des Phrases H :	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H302 - Nocif en cas d'ingestion. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Texte des Phrases R :	: R22 : Nocif en cas d'ingestion. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.
Utilisations recommandées & restrictions	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Autres données	: Etiquette : 731 3150 R0 Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Date d'impression	: 15 / 12 / 2015

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document